

NOTION DE REGISTRE LITTÉRAIRE

Frédéric-Gaël THEURIAU

Université François-Rabelais à Tours (France)

Résumé : En France, la notion de « registre littéraire » pose problème depuis son apparition dans les programmes d'enseignement littéraire au point qu'aucun manuel du secondaire ne présente une approche convenable. C'est donc sur la base de quelques réflexions pluridisciplinaires puisées dans la philosophie, l'éducation, la littérature, la psychologie et la médecine, qu'une définition et une typologie de six registres littéraires sont établies pour une intégration immédiate dans les contenus et pratiques d'enseignement.

1. La jungle des registres

Depuis 1998 en France, les bulletins officiels émanant du Ministère de l'Éducation nationale préconisent l'approche des « registres » littéraires, au collège (classe de 3^e) et au lycée¹, dans le but de supplanter le terme de « tonalités/tons ». Le sujet est dès lors traité dans les manuels et sur la Toile qui proposent une définition et une liste de registres variable. L'apport universitaire qui pourrait procurer une théorie claire est peu disert sur cette notion utilisée au quotidien par les enseignants.

Les instructions officielles de l'enseignement secondaire, depuis une quinzaine d'années, envisagent les registres comme des « attitudes qui correspondent à des façons fondamentales de ressentir »². Il s'agit donc de déterminer les émotions essentielles de l'esprit pour trouver les registres correspondants. Or, dès 2002, le *Dictionnaire du littéraire* donne une définition sensée, très proche et même plus claire si l'on conserve les deux derniers mots. Les registres sont « les catégories de représentation et de perception du monde que la littérature exprime, et qui correspondent à des attitudes en face de l'existence, à des émotions fondamentales »³.

Les types de registres oscillent entre six et vingt-neuf : comique, satirique, ironique, polémique, tragique, lyrique, pathétique, épique, fantastique, didactique, laudatif, élogieux, paro-

¹ *Bulletin Officiel* (hors-série) n°10, 15 octobre 1998, p. 4.

² L'« attitude », au sens figuré, concerne la « disposition ou l'état d'esprit » d'une personne. « Fondamental » désigne ce « qui sert de base essentielle ». Quant à ressentir, il précise le premier terme d'« attitude » dans le sens d'« éprouver des émotions ».

³ Alain Viala, « Registres », in Paul Aron, Denis Saint-Jacques et Alain Viala (dir.), *Dictionnaire du littéraire*, Paris, PUF, 2002, p. 510.

dique, burlesque, élégiaque, dramatique, merveilleux, épictique, réaliste, oratoire, héroïco-mique, délibératif, humoristique, romantique, bizarre, picaresque, romanesque, science-fiction, judiciaire. Est-il possible désormais de donner un chiffre précis en respectant les termes de la définition : « Registre : émotion fondamentale » ?

En fonction de l'opinion de certains savants autour de cette notion, l'établissement de divers registres peut être envisagé de manière précise et simplifiée.

2. L'opinion des penseurs et des chercheurs

2.1. De onze à huit

Réfléchir sur la notion de registre revient à théoriser sur l'émotion comme l'a d'ailleurs suggéré Alain Viala. Mais son article « Registres », dans le *Dictionnaire du littéraire* (2002), expose pas moins de onze registres⁴, tout en accréditant l'existence de « sous-registres » et reconnaissant le flou qui entoure la notion parce que, relevant « d'une perspective anthropologique, [elle] s'inscri[t] dans l'histoire, et [est] différemment présent[e] selon les époques, les cultures et les milieux »⁵.

De nombreuses études sur les réactions émotives, essentiellement américaines, proposèrent des modèles particulièrement instructifs pour comprendre le décuplement des registres. Robert Plutchik, professeur et psychologue américain, synthétisa, dans les années 1980, son travail dans un schéma appelé la « roue des émotions de Plutchik » qui représente en réalité une fleur. Partant de la pointe d'un pétale en direction du centre, l'intensité émotionnelle augmente sans pour autant signifier qu'il s'agit d'une émotion différente. Par exemple, on a : « sérénité » < « joie » < « extase ». En revanche, les huit émotions basiques proposées⁶, assez bien réparties tant du côté positif que négatif, ne se transposent pas totalement en littérature à cause des termes liés spécifiquement aux théories psycho-évolutionnistes des émotions.

Un inspecteur général de langue et littérature françaises, Jean Jordy, dans son rapport qu'il adressa au Ministère de l'Éducation nationale et de la recherche en 2003, établit un certain nombre de registres tout en remarquant le flou qui demeure sur le sujet. Il décida surtout d'en baisser la quantité constatant les dérives du système. Dans un souci de clarté, Jordy réduisit le

⁴ Tragique, comique, épique, épictique, élégiaque, polémique, lyrique, pathétique, délibératif, didactique, satirique.

⁵ *Dictionnaire du littéraire*, art. cit., p. 511-512.

⁶ Joie, peur, dégoût, colère, tristesse, surprise, confiance, anticipation.

nombre des registres, qu'il a pu recueillir au cours de ses inspections, à huit⁷. Selon lui, l'effet produit est explicite et, conditions *sine qua non*, il est possible d'en identifier les thèmes singuliers, les procédés spécifiques ainsi que le genre premier.

2.2. Le clan des six

Aujourd'hui le mot « émotion » est utilisé à la place de « passion » que le *Dictionnaire de Furetière* (1690) définissait à travers plusieurs entrées dont deux illustrent la notion de registre littéraire. D'abord, la « passion », en morale, « se dit des différentes agitations de l'âme selon divers objets qui se présentent à ses sens », ce qui sous-entend des effets produits dans l'esprit d'une personne. Ensuite, en physique, le terme est « relatif et opposé à action », ce qui sous-entend que, s'il y a « action », il y a réaction qui est son contraire. Il découle de ces deux définitions qu'un registre littéraire pourrait être lié à l'effet produit (passion, émotion) sur un destinataire (lecteur) en réaction à l'intention (action) d'un émetteur (auteur). Reste à déterminer les types de réactions.

René Descartes, dans *Les Passions de l'âme* (1649), expose, en « seconde partie » de son traité, le « nombre et [...] l'ordre des passions, et l'explication des six primitives ». À l'« Article 69 », il explique « qu'il n'y a que six passions primitives » : l'admiration, l'amour, la haine, le désir, la joie, la tristesse. Les autres, innombrables, n'en seraient que « diverses espèces », précise-t-il à l'« Article 88 ». Lorsqu'il parle de passions « primitives », cela sous-entend l'adjectif « fondamentales ». Il est manifeste que les théories de ce philosophe doivent être prises en compte bien plus sérieusement que celles de Pierre Gassendi, Nicolas Coeffeteau, Marin Cureau de La Chambre ou Le Père Jean-François Senault qui proposèrent un nombre différent de passions. Il est cependant nécessaire d'adapter quelque peu sa théorie en raison des glissements sémantiques de certains termes.

Une étude de la psychologue Michelle Larivey, sur les émotions, fut publiée en trois articles. Dans le magazine électronique *La Lettre du psy*⁸ (1998), le deuxième volet des « Genres d'émotions » explique que, parmi les quatre genres d'émotions, seules les « émotions simples » sont considérées comme « vraies ». Celles-ci se partagent en deux grandes classes, les émotions positives qui rendent compte de la satisfaction (besoins comblés) et les négatives qui rendent compte de l'insatisfaction (besoins non comblés), ainsi qu'en trois caté-

⁷ Épique, comique, tragique, lyrique, pathétique, élégiaque, fantastique, burlesque.

⁸ Michèle Larivey, *La Lettre du psy*, volume 2, n°7, juillet 1998 : <http://www.redpsy.com/infopsy/genremo.html>

gories, selon que les émotions renseignent directement sur le besoin en cause, sur l'adjuvant ou opposant au besoin et sur les réactions à venir du récepteur. Ce schéma est pratique puisqu'il ouvre la porte à six émotions réparties en deux classes de trois catégories chacune tout en ouvrant la voie sur l'existence d' « émotions mixtes ».

Enfin la médecine actuelle reconnaît « six émotions fondamentales » réparties selon que le besoin est comblé (joie, surprise) ou non (tristesse, colère, dégoût, peur). Ces émotions de base, innées, communes à toutes les cultures, quel que soit l'environnement, furent mises en évidence par le psychologue américain, le docteur Paul Ekman, dans les recherches qu'il mena dès 1970. Cela permit de mettre au point le Facial Action Coding System⁹ (Système de Reconnaissance des Expressions Faciales), en 1978, qui décrypte, par rapport à une expression de référence neutre, 46 expressions du visage humain, sur la base d'abord de sept, ensuite de six émotions principales¹⁰.

3. Les registres fondamentaux et hybrides

3.1. Une typologie des registres

Eu égard à ces autorités, Descartes, Furetière, Plutchik, Ekman, Larivey, Viala et Jordy, six registres littéraires peuvent être dégagés, les autres n'étant que des déclinaisons. En effet, il n'est pas nécessaire de multiplier les registres littéraires au risque de constituer un déversoir informe. Il faut qu'ils soient atemporels et que les termes correspondent à des notions littéraires connues. Ils sont classés par paires minimales, c'est-à-dire un registre et son contraire : épique *versus* satirique, comique *versus* tragique et lyrique *versus* fantastique. La typologie retenue est plus aisée à retenir et sans doute plus conforme aux conclusions des travaux et réflexions élaborés par les différents savants.

Le registre épique est lié à la fierté, l'admiration, l'épidictique, l'éloge, l'héroïsme, le merveilleux, la confiance, l'acceptation, l'exaltation, la fascination, la louange, l'enthousiasme.

Le satirique est lié à la haine, la colère, l'agacement, la révolte, l'ironie, l'agressivité, le blâme, la polémique, le pamphlet, l'aversion, le dégoût, le rejet, le dénigrement, la rage, la contrariété, l'ennui, l'indignation.

⁹ Nathalie Golouboff, *La Reconnaissance des émotions faciales : développement chez l'enfant sain et épileptique*, thèse de doctorat de psychologie dirigée par Nicole Fiori et Isabelle Jambaqué, Université Paris-Descartes, 2007, p. 14-17.

¹⁰ Le mépris était la septième. Ekman travaillait en collaboration avec Wallace Friesen.

Le comique est lié à la joie, l'euphorie, la parodie, le pastiche, le contentement, le ravissement, le plaisir, le burlesque, le grotesque, l'extase, la sérénité, l'espoir, le rire, l'amusement.

Le tragique est lié à la tristesse, le désespoir, l'amertume, la douleur, le drame, le malheur, l'élégiaque, le pathétique, le dégoût, le chagrin, la songerie, le morbide, la cruauté, la plainte, la pitié, la misère, la compassion.

Le lyrique est lié au désir, l'envie, l'excitation, la passion, l'amour, l'affection, l'enthousiasme, la surprise, le didactique, l'étonnement, la distraction, la nostalgie, la mélancolie, l'attendrissement, la curiosité, le romantisme.

Le fantastique est lié à la crainte, l'appréhension, la peur, la terreur, l'angoisse, l'incertitude, le doute, l'obsession, la confusion, la méfiance.

Chaque registre est ainsi suivi d'éléments émotionnels, genrés et rhétoriques susceptibles de permettre sa reconnaissance plus systématiquement et sûrement.

3.2. Le métissage des registres

Il est possible d'obtenir par ailleurs des registres hybrides car un mélange d'émotions est courant. De même que l'on peut mêler des genres comme le roman, l'épopée et la satire au sein même d'une œuvre littéraire – par exemple le *Gargantua* de Rabelais qualifié de roman-satirico-épique – de même on peut obtenir une palette métissée des registres. Pourquoi ne pas envisager l'hybridation tragi-comique, satirico-épique, épico-comique, etc. ?

Toutes les associations (par deux = 15 possibilités, par trois = 20 possibilités, par quatre = 15 possibilités, par cinq = 6 possibilités, par six = 1 possibilité) sont envisageables, ce qui décuple les possibilités à 57 en tout. Ce chiffre est trouvé par le calcul combinatoire qui permet de déterminer les possibles combinaisons sans aucune répétition (même dans le désordre). Il faut, dans ce cas, envisager les combinaisons par 2, 3, 4, 5 et 6. La formule suivante doit alors être utilisée cinq fois avant d'additionner les résultats trouvés :

$$C_n^k = \frac{n!}{k!(n-k)!}$$

$$C_6^2 + C_6^3 + C_6^4 + C_6^5 + C_6^6 = \frac{6!}{2!(6-2)!} + \frac{6!}{3!(6-3)!} + \frac{6!}{4!(6-4)!} + \frac{6!}{5!(6-5)!} + \frac{6!}{6!(6-6)!} = 57$$

S'il n'y a pas pour autant apparition d'un nouveau genre littéraire avec le *Gargantua* mais simplement un mélange des genres, il n'y a pas non plus apparition de nouveaux registres littéraires mais seulement un assemblage.

4. Une meilleure visibilité pour un meilleur apprentissage

Tout registre est nécessairement lié au genre avec lequel il est associé mais n'en recouvre pas forcément tous les aspects, d'autant que les genres sont bien plus nombreux en littérature. Il faut, en outre, convenir de l'existence de sous-registres tels que le pathétique qui appartient au registre tragique. Pour reconnaître un registre fondamental, il est nécessaire d'avoir une référence neutre. Il faut donc admettre qu'un texte littéraire soit dépourvu de registre.

En conséquence, il existe un registre zéro (absence de registre), six registres fondamentaux (en pratique) et cinquante-sept registres mixtes (en théorie). Les sous-registres sont considérés comme des variantes de plus ou moins forte intensité liées au registre principal. Restreindre les registres littéraires à six évite ainsi l'écueil de la multiplicité labyrinthique où se perdent aussi bien les enseignants que les apprenants. Quant à la définition du « registre littéraire », l'« émotion fondamentale ressentie à la lecture d'un texte » semble être un choix assez représentatif.

Quoi qu'il en soit, la notion de registre littéraire, commune à toutes les cultures, est liée à l'affect, c'est-à-dire à l'*ethos* que l'émetteur entreprend de mettre en avant ou non, et au *pathos* que le récepteur, en fonction de sa sensibilité, ressent plus ou moins. Le décalage occasionné entre les deux provient d'une transformation-déperdition naturelle de certains éléments du langage qu'il serait fort intéressant de mesurer.

Frédéric-Gaël THEURIAU

Directeur-fondateur du Centre d'Études Supérieures de la Littérature en Touraine, unité indépendante de recherche de rayonnement international, il chercheur associé à l'Université François-Rabelais à Tours et membre chercheur du Canada-Mediterranean Centre à l'Université York à Toronto. Régulièrement invité à discourir dans le monde (Université de Porto, Université Brown, Université de Cagliari, Université de Sfax...), il est l'auteur de nombreux essais et études.